



Bruxelles, le 13 juin 2022
(OR. fr)

9782/22
COR 1

PE-RE 11

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	RÉSOLUTIONS et DÉCISIONS adoptées par le Parlement européen lors de la session plénière à Strasbourg du 6 au 9 juin 2022

B. PROCÉDURE SPÉCIALE LÉGISLATIVE

À la page 2, le point 4 devrait se lire comme suit:

4. Accord de partenariat UE/Mauritanie dans le domaine de la pêche durable et protocole de mise en œuvre
Recommandation: Izaskun Bilbao Barandica (A9-0148/2022)
Résolution législative du Parlement européen
[P9_TA\(2022\)0228](#)

II. ACTES NON-LÉGISLATIFS

À la page 2, le point 3 devrait se lire comme suit:

3. Feuille de route du SEAE sur le changement climatique et la défense
Rapport: Thomas Waitz (A9-0084/2022)
Résolution du Parlement européen
[P9_TA\(2022\)0223](#)

À la page 3, le point 7 devrait se lire comme suit:

7. Accord de partenariat UE/Mauritanie dans le domaine de la pêche durable et protocole de mise en œuvre (résolution)
Report: Izaskun Bilbao Barandica (A9-0154/2022)
Résolution du Parlement européen
[P9_TA\(2022\)0229](#)

À la page 3, le point 8 devrait se lire comme suit:

8. La politique étrangère, de sécurité et de défense de l'Union après la guerre d'agression russe contre l'Ukraine
Rapport: David McAllister, Nathalie Loiseau (A9-0164/2022)
Résolution du Parlement européen
[P9_TA\(2022\)0235](#)

À la page 3, le point 12 devrait se lire comme suit:

12. Violations de la liberté des médias et sécurité des journalistes en Géorgie
RC-B9-0300/2022
Résolution du Parlement européen
[P9_TA\(2022\)0239](#)